

## **REGLEMENT INTERIEUR**

En vous inscrivant dans notre établissement vous souscrivez à une formation au permis .....

La validation de votre dossier en préfecture vous donne droit à :

- 1 Place à l'examen pratique

Pour être présenté à l'examen théorique il faut impérativement :

- Assister aux séances de code et avoir le niveau
- Se présenter à l'heure le jour de l'examen avec les documents requis à savoir une carte d'identité et si elle est périmée il faut qu'elle le soit depuis moins de 2 ans ou un passeport en cours de validité et la convocation à l'examen.

### **Conduite :**

Vous pouvez commencer les premières leçons de conduite lorsque vous avez acquis un bon niveau en code (voir autorisation formateur) sans pour autant avoir passé votre examen théorique après évaluation.

L'évaluation de départ déterminera approximativement le nombre d'heures nécessaires à votre formation.

Toute leçon de conduite non décommandée au bureau sans laisser de messages vocaux au 04.93.59.21.72 ou par SMS au : 06.62.20.27.70 pendant les horaires d'ouverture : du LUNDI au VENDREDI de 15H30 à 19h30 et le samedi matin de 10h à 12h, au moins 48 heures ouvrées à l'avance sera considérée pour l'auto-école comme due (sauf présentation d'un certificat médical ou autres preuves).

Et tout élève ne se présentant pas dans les 30 minutes suivant le début de l'horaire de sa leçon de conduite ne sera plus accepté et la leçon sera aussi considérée en intégralité comme due pour l'auto-école.

Une tenue convenable est exigée pour les leçons de conduite ainsi que des chaussures plates et fermées

Cours MOTO : les séances étant collectives les élèves sont tenus de se présenter 15 min avant le début de leur leçon pour se préparer. Si l'élève n'est pas présent à l'horaire pile du début de sa leçon de conduite, le moniteur se réserve le droit de partir avec les autres élèves pour ne pas les pénaliser, la leçon de conduite sera néanmoins comptée pour celui qui ne s'est pas présenté à l'heure.

Pour la tenue des cours moto il faut avoir et venir avec : Casque et gants homologués, pantalon, veste de moto, et chaussures montantes qui couvrent la malléole.

Les moniteurs ne sont pas des machines mais des êtres humains et bénéficient de 7 minutes de repos par heure de conduite.

1h de conduite : 7 minutes

1h30 de conduite : 10 minutes

2h de conduite : 14 minutes

L'élève sera présenté à l'examen pratique dans les plus brefs délais après examen blanc favorable selon le nombre de places disponibles

- Se présenter à l'heure le jour de l'examen avec les documents requis (carte d'identité ou passeport valide)

Tout élève prévu à l'épreuve ne se présentant pas sans se désister 8 jours ouvrés à l'avance ne sera pas excusé et sera considéré comme seconde présentation.

- Pour une seconde présentation le temps minimum est d'environ 1 mois et ainsi de suite pour les troisièmes présentations puisqu'il faut attendre une place supplémentaire de la préfecture.  
Le coût de la présentation supplémentaire est établi comme suit : frais et accompagnement à l'examen conduite (2h minimum soit le coût de 2h de conduite puisque les places supplémentaires sont souvent attribuées par 1 ou 2).
- Après un échec l'élève se doit de prendre des leçons de remise à niveau avant de se représenter.

Les prestations ou fournitures supplémentaires non comprises dans la composition du contrat seront facturées à l'élève selon le tarif affiché dans l'établissement et en vigueur au moment où elles sont fournies.

Le contrat peut être résilié si l'élève ne respecte pas le plan de paiement du contrat ainsi que pour mauvais comportement en ce qui concerne la sécurité, le déroulement des cours, les examens, les horaires, le respect des autres élèves.

**Les formateurs restent seuls juges d'aptitude à une présentation de l'élève à un examen !!!**

**Si toutefois parent ou élève ne respectent pas la décision des formateurs, une place d'examen sera délivrée à l'élève et peu importe l'issue de celui-ci le dossier sera automatiquement rendu à l'élève après présentation.**

**Nous connaissons notre métier mieux que vous et nous ne sommes pas des distributeurs de places mais des enseignants !!!**

En signant la présente je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et m'engage à entièrement le respecter.

Fait à La Colle sur Loup le : .....

Noms et signatures précédés par la mention « lu et approuvé »

L'élève

Le Représentant légal

L'établissement